La lettre
des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 82 - avril 2025

2 hectares. C'est la surface du nouveau parc Ana Maria Primavesi qui reliera le plateau des Minguettes au centre-ville.

90 ans de gestion à direction communiste

Les 16 et 17 mai 2025, notre commune célébrera ses 90 ans de gestion communiste, l'occasion de rendre hommage à l'action des cinq maires communistes de Vénissieux depuis 1935.

Notre commune, riche de son histoire de résistance, anticoloniale, pacifiste, d'accueil et d'unité populaire, s'engage depuis 1935 pour la justice sociale et la solidarité au quotidien.

Vénissieux, avec d'autres villes à direction communiste, a été à l'initiative d'immenses réalisations sociales : droit aux loisirs, aux vacances et au sport pour tous, création de théâtres municipaux, maisons de la culture, festivals populaires, équipements sportifs en accès libre, tarification sociale des services publics, lutte contre l'insalubrité et pour le droit au logement, permettant à des milliers de travailleurs de vivre dignement. Autant de conquêtes nées dans nos villes communistes et généralisées par la suite, preuve de leur utilité pour faire avancer la société entière.

Vénissieux a toujours été une véritable école de citoyenneté, de lutte et de construction collective. À travers les conseils de quartier, les associations, la marche pour l'égalité et contre le racisme, les batailles locales pour un équipement comme le métro ou contre la fermeture de l'hôpital des Portes du Sud, des milliers de citoyennes et citoyens se sont formés à la démocratie et à la solidarité.

Et notre ville a su recueillir les besoins et les idées de la population, les analyser, les enrichir, puis les transformer en politiques publiques émancipatrices conduites avec les habitantes et habitants, au plus près de leurs aspirations.

Au-delà de ces avancées sociales très concrètes, le communisme municipal est avant tout une certaine idée de la politique locale, un outil de transformation au service de la population.

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire

INCENDIE DIVISION LECLERC

L'incendie qui s'est produit dans la nuit du 16 mars 2025 au 10 rue de la Division Leclerc a provoqué des dégâts matériels mais surtout des bouleversements humains. Dès le lendemain de cet incendie, le maire a pris toutes les mesures nécessaires, avec une réactivité à la hauteur de l'urgence de la situation. Une mobilisation avec tous les partenaires, une communication constante avec les habitants, des solutions concrètes pour reloger les sinistrés, et une volonté inébranlable de reconstruire rapidement, non seulement les murs, mais aussi le lien social qui fait la force de notre quartier.

Je tiens à souligner et à saluer le courage et la dignité des locataires touchés par cet incendie. Des aides financières ont été allouées dans l'urgence pour ces familles par le CCAS, la MDM et le bailleur Alliade.

Cet incendie a mis en lumière non seulement la vulnérabilité de certains de nos quartiers, mais aussi la force de notre ville et l'efficacité de nos institutions. Nous avons vu l'esprit de solidarité et l'entraide se déployer à tous les niveaux : des voisins qui se sont soutenus, des associations locales qui ont immédiatement proposé leur aide, et des services municipaux prêts à intervenir à chaque instant. Cette solidarité est la véritable force de notre ville.

En tant que militante et en tant qu'élue, je veux souligner l'importance de renforcer cette solidarité. Avec notre conseil de quartier, dans nos rencontres en pied d'immeuble et notre fête de quartier, le travail que nous menons nous renforce pour agir avec responsabilité et humanité.

Madame le maire, en ce moment difficile, a fait preuve de détermination pour coordonner les actions de manière fluide et efficace en mettant au cœur de ses préoccupations la dignité des habitants. C'est dans cet esprit que Michèle Picard prend chaque année un arrêté visant à interdire les expulsions, affirmant son engagement pour garantir une vie digne à tous. C'est un engagement politique qui mérite d'être salué, car il nous permet de voir au-delà de la catastrophe et d'envisager un avenir toujours plus solidaire pour notre quartier et pour l'ensemble de notre ville.

Amel KHAMMASSI - conseillère municipale

MAISON DES MÉMOIRES OLGA BANCIC

Notre Maison des Mémoires portera le nom d'Olga Bancic. Cette grande résistante se situe à la croisée de toutes les mémoires et incarne l'esprit de notre futur équipement culturel et éducatif : mémoire ouvrière, mémoire des migrations, mémoire de la résistance, mémoire des femmes et mémoire des politiques de progrès social.

Olga Bancic est née en Bessarabie, avant de rejoindre Bucarest avec son mari. Gréviste, adhérente aux Jeunesses communistes, elle subit la répression du régime roumain en étant condamnée à deux ans de prison après une manifestation. Après avoir vécu dans la clandestinité, elle émigre en France en 1938 où elle reprend ses études en Lettres.

Sous le pseudo de Pierrette, elle rejoint le premier détachement des FTP-MOI et sera la seule femme de ce réseau de résistance. Consciente des risques encourus, elle place sa fille en sûreté dans une famille française. La police française, à la solde de l'occupant et du régime de Vichy, démantèle l'ensemble du réseau en 1943. Olga Bancic est condamnée à mort comme l'ensemble de ses camarades par une cour martiale allemande, réunie à Paris. Elle fera l'objet d'un traitement particulièrement indigne, réservé aux femmes : elle ne sera pas fusillée avec ses amis au Mont Valérien le 21 février 1944, mais transférée en Allemagne avant d'être guillotinée à la prison de Stuttgart, le 10 mai 1944 à l'âge de trente-deux ans. Cette mort solitaire, après avoir été humiliée et torturée, illustre le mépris et la rage du régime nazi à l'égard des femmes résistantes.

La veille de son exécution, elle jette par la fenêtre une dernière lettre adressée à sa fille : « Ta mère écrit la dernière lettre, ma chère petite fille, car demain à 6 heures, je ne serai plus. Mon amour, ne pleure pas, ta mère ne pleure pas non plus. Je meurs avec la conscience tranquille et avec toute la conviction que demain tu auras une vie et un avenir plus heureux que ta mère. Tu n'auras plus à souffrir. »

L'histoire a retenu la lettre de Missak Manouchian, pas celle d'Olga Bancic. La mémoire est sélective quand il s'agit des femmes, même pour celles de la Résistance.

Michèle Picard - maire

RUE CÉCILE ET HENRI ROL-TANGUY

La nouvelle rue devant la Maison des Mémoires portera le nom de Cécile et Henri Rol-Tanguy.

Cécile, militante politique à l'Union des jeunes filles de France, a participé au comité d'aide à l'Espagne républicaine avant de s'engager au Parti communiste en 1938. Elle intègre la Résistance dès 1940 en tant qu'agent de liaison. Elle se servait d'une poussette pour cacher et transporter des documents secrets pour les Francs-tireurs et partisans (FTP). Elle dissimulait également pistolets, grenades et détonateurs qui serviraient dans des actions contre l'occupant allemand.

Henri, ouvrier métallurgiste, membre de la CGT et du Parti communiste, s'est engagé dans les Brigades internationales en Espagne en 1937 pour soutenir la République face au coup d'État fasciste du général Franco. En 1939, il est mobilisé pour la Seconde Guerre mondiale et rapidement démobilisé en 1940. Grâce à Cécile, ils participent à la mise en place des premiers comités populaires dans les usines de la région parisienne. Suite aux vagues d'arrestations de communistes par le régime de Pétain, ils rejoignent la clandestinité.

Henri participe à l'Organisation spéciale, réunissant plusieurs groupes clandestins comme les bataillons de la jeunesse et les fameux FTP-MOI.

Le 1er juin 1944, il devient colonel, chef régional des FFI de la région P1 (Île-de-France), et œuvre à la libération de la capitale.

Le 10 août 1944, Cécile et Henri rédigent l'appel à l'insurrection des Parisiens : « Aux patriotes aptes à porter des armes. La France vous appelle ! Aux armes, citoyens ! ». Le même jour, c'est la grève générale. Les résistants prennent bon nombre de bâtiments stratégiques et libèrent la capitale avant l'arrivée du général Leclerc. Paris, tout comme Vénissieux, s'est libéré seul.

En ces temps de progression du fascisme et des nationalismes, où les États choisissent de s'armer au détriment des besoins fondamentaux des populations, Cécile et Henri Rol-Tanguy, comme Olga Bancic, nous permettent de garder en mémoire leur combat et les heures sombres de l'histoire pour qu'elles ne se répètent pas.

Jean Jaurès disait : *« On ne fait pas la guerre pour se débarrasser de la guerre. »*

Aurélien SCANDOLARA - adjoint au maire

JARDIN STOPPA

Le terrain nu rue Stoppa sera prochainement végétalisé pour être transformé en jardin potager mis à disposition des habitants. Cette action s'inscrit dans des objectifs de réappropriation de l'espace public, de renforcement du lien social et de santé publique.

Un jardin partagé, c'est bien plus qu'un simple espace pour cultiver des légumes. C'est un véritable îlot de fraîcheur et de biodiversité. C'est également un lieu de rencontre et de vie sociale où les habitants peuvent échanger, travailler ensemble et partager des moments conviviaux. Mettre les mains dans la terre permet de se connecter à la nature et constitue une source de bien-être pour échapper au stress quotidien. Les jardins collectifs participent activement à l'amélioration du cadre de vie tout en ayant des effets positifs sur la santé. Ils offrent une opportunité pour les habitants de manger plus sainement, en cultivant des produits locaux et de saison.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des engagements de la municipalité en matière de développement durable et de qualité de vie pour ses habitants.

Les conseils de quartier jouent un rôle essentiel dans ce projet, car cette initiative est une véritable démarche citoyenne. Les habitants ont été directement impliqués dans le choix du projet, son aménagement et la manière dont il répondrait à leurs besoins. Les conseils de quartier offrent un espace d'échange et de décision, où chaque habitant peut proposer ses idées et contribuer à façonner l'avenir de son quartier. Comme ce projet des jardins partagés qui a émergé d'une décision prise avec les habitants du quartier, lors de réunions organisées par le conseil de quartier.

J'en profite pour faire un appel aux habitants : n'hésitez pas à participer au conseil de quartier et à devenir un acteur du changement. Votre implication est essentielle pour construire ensemble un cadre de vie plus harmonieux et adapté aux besoins de tous.

Murat YAZAR - conseiller municipal

DÉPÔTS SAUVAGES

Une des préoccupations majeures de la propreté publique est la question des encombrants. En 2023, 1 932 m³ de dépôts sauvages ont été ramassés sur le domaine public.

La consultation publique, réalisée par la Ville l'automne dernier, a porté sur cette question des encombrants, avec 46,7 % des répondants préoccupés par ce sujet. 54 % se prononcent pour que soit organisée une collecte de proximité, 46 % pour renforcer le ramassage des dépôts sauvages et 46 % pour mieux sanctionner les auteurs.

La Ville avait déjà délibéré en octobre pour renforcer les sanctions. Le système Vizzia est en place depuis peu et commence à sanctionner les déposants. Cela concerne d'abord les points de dépôts sur la voie publique, qui sont souvent des déchets de chantiers d'artisans inciviques, et on peut espérer que ce système va provoquer rapidement une forte baisse de ces dépôts.

Mais il y a aussi des encombrants de particuliers au pied des immeubles et la demande prioritaire d'une collecte d'encombrants de proximité. Une réunion a été organisée par le maire avec tous les bailleurs et la Métropole pour aller vers la mise en place d'une telle collecte.

Cette action viendrait compléter la mise en place par la Métropole d'une collecte à la demande à domicile, notamment pour les personnes en difficulté pour déplacer un ancien meuble ou équipement.

Mais il faut le répéter : aucun meuble ou équipement n'arrive dans un logement tout seul. C'est un professionnel, ou un ami ou parent qui l'a apporté en voiture. La première règle est donc que celui qui l'apporte remporte l'ancien jusqu'à la déchetterie.

Pour lutter contre les dépôts sauvages, nous avons mis à égalité le renforcement de la collecte de proximité, le renforcement du ramassage et la sanction.

Pierre-Alain Millet - adjoint au maire

8 MAI 1945 EN ALGÉRIE : LA JOIE VOLÉE

Lorsque les cloches de la victoire sonnèrent en mai 1945, l'écho parvint jusqu'en Algérie. La France venait d'être libérée de l'occupation nazie, et dans l'empire colonial, des peuples qui avaient souffert et combattu se réjouissaient. Parmi eux, les Algériens.

Dans les cœurs, une idée : si la France retrouvait sa liberté, alors l'Algérie, elle aussi, serait écoutée. Les promesses faites par le général de Gaulle, les discours sur la fin de l'oppression laissaient entrevoir un avenir différent. Ce 8 mai, à Sétif, Guelma, Kherrata et ailleurs, des manifestations s'organisent pour fêter la victoire, et aussi faire entendre une voix longtemps étouffée, celle d'un peuple qui réclame ses droits.

Mais au lieu de la reconnaissance, ce fut la trahison. À Sétif, une altercation éclate entre manifestants et forces de l'ordre. Un jeune scout brandissant un drapeau algérien est abattu. Des affrontements éclatent et l'armée française, appuyée par des milices, lance une répression impitoyable. Des milliers d'Algériens sont tués.

La joie se change en deuil. L'espoir devient désillusion. Ce jour qui aurait dû symboliser la victoire de la liberté s'imprime dans la mémoire collective algérienne comme le début d'une prise de conscience tragique : la France ne leur accorderait ni liberté, ni égalité, ni fraternité.

Il faudra deux semaines pour que la réalité du crime soit connue. Dénoncée dans l'Humanité du 11 mai, l'article est censuré mais diffusé en tract par le PCF.

Pour les Algériens, le 8 mai 1945 ne marque pas la fin d'une guerre, mais le début d'une autre : celle pour leur propre indépendance. Je souhaite remercier madame Michèle Picard pour sa reconnaissance de l'autre 8 mai 1945 à chaque commémoration.

Nacer KHAMLA - adjoint au maire

» Vœu présenté par la majorité municipale pour la reconnaissance des massacres du 8 mai 1945 en Algérie.

(...) Quatre-vingts ans plus tard, le nombre de victimes est estimé à 35 000 civils algériens arrêtés, torturés et exécutés par la police, la gendarmerie, les milices coloniales et l'Armée française.

Ces crimes de guerre, commis par l'État, font partie intégrante de l'histoire de France mais ne sont toujours pas reconnus officiellement. Une situation inacceptable car elle ajoute à ces massacres l'outrage aux victimes et à leurs descendants. Cette page de l'histoire est à la fois française et algérienne. La reconnaître contribuerait à consolider la fraternité entre le peuple algérien et le peuple français. Reconnaître ce massacre commis par l'État français permettrait à tous nos concitoyens, notamment ceux issus de l'immigration algérienne, de se construire toujours plus fraternellement dans un avenir commun, celui de la communauté républicaine, où toutes les mémoires sont respectées.

Le Conseil municipal de Vénissieux sollicite la ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens Combattants, ainsi que le président de la République, pour la reconnaissance par l'État des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata, et pour l'ouverture de toutes les archives relatives à ces terribles événements.

» » » ECHOS

Depuis le début de ce mandat 2020-2026, notre opposition municipale souffre d'un fonctionnement chaotique où démissions, divisions et absences sont la règle.

Damien Monchau, du Rassemblement National, a été absent du conseil une bonne partie du mandat, plus habile pour les grands discours idéologiques nauséabonds d'extrême droite que pour l'exercice concret d'un élu de terrain.

L'ancien député Yves Blein a disparu des radars dès le lendemain de sa défaite. Sa liste "Nous Vénissieux" s'est fractionnée en quatre, préférant le "moi, je" et les polémiques stériles.

La liste "La République partout pour tous" s'est, elle aussi, divisée sur une guerre des chefs après le départ de Christophe Girard.

A un an des élections municipales, cet émiettement des égos devenait un problème, et il fallait tenter de rabibocher les querelles de droite. Une partie de ceux qui s'étaient divisés se regroupent pour tenter de faire croire à un projet pour Vénissieux, créant un nouveau groupe politique "Unis pour Vénissieux", un rassemblement des droites dont le seul point commun est de dénoncer la majorité, réutilisant tous les discours d'extrême-droite faisant croire que les fractures de notre société seraient un problème local.

Les Vénissians méritent une opposition politique qui joue son rôle, mais il faudrait pour cela un projet politique et non pas un assemblage hétéroclite d'ambitions personnelles !

Groupe des élus communistes et apparentés - 5 av. Marcel Houël 69200 Vénissieux
groupe.communiste@ville-venissieux.fr ou sur le site du groupe : http//gec.venissieux.org